

ASSOCIATION DU GOLF CLUB DE DUMBEA



Association loi 1901 n° ridet : 139485.001
B.P. 63 GA 98830 DUMBEA
tél. : (687) 41 81 81
mail: agcdumbéa@gmail.com

2017 CONTRAT « Ecole de Golf » de l'AGCD 2017

1: L'ELEVE .

A - Mr ou Mlle (entourer la mention exacte)

Nom et Prénom:-----

Date de naissance : --/--/----

B - Titulaires de l'autorité parentale :

Nom,Prénom : -----

Adresse : -----

(Obligatoire)Téls père et Email:-----Téls Mère et Email :-----

Si autre personne avec autorité parentale, merci de remplir :

Nom ,Prénom :-----

Adresse:-----

Téls :----- Email (obligatoire) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom,Prénom :-----

Téls et Email :-----

2. OBJET

Le présent contrat d'inscription à l'école de golf du Golf de Dumbéa a pour objet de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison scolaire en cours.

3. ENGAGEMENTS du GARDEN GOLF de DUMBEA

Les élèves adhérents à l'école de golf ont droit :

- A l'enseignement dispensé par l'école de golf de Dumbéa (en cas de nécessité due au planning, l'enseignant du groupe pourrait être amené à changer lors de certaines séances) ;
- A la fourniture des balles de practice et du matériel pendant les cours (en cas de pluie les cours pourront être dispensés à l'intérieur pour étudier les règles et l'étiquette, seul l'encadrant est juge de faire les cours en extérieur ou intérieur) ;
- Les élèves de l'école de golf bénéficient de l'abonnement parcours offert par le GGD.

4. ENGAGEMENTS DE L'ELEVE

Il est attendu de l'élève :

- La présence obligatoire aux cours de golf (sauf contre indication médicale établie par un médecin)
 - La présence obligatoire dans les compétitions individuelles ou par équipes en cas de sélection officielle.
 - Être licencié FFGolf et à jour de ses cotisations à l'AGCD, et fournir un certificat de non contre indication à la pratique du golf.
 - Un comportement exemplaire :
- § Respect de l'étiquette dans l'enceinte du club.
§ Les casquettes et les visières doivent être retirées dans les clubs-house.
§ Une tenue adaptée au golf est requise ; Le port du polo offert par l'AGCD est obligatoire lors des cours de l'Ecole de Golf et pendant les tournois officiels ;

§ Sur le parcours ratisser les bunkers, relever les pitches, poser les drapeaux et non les faire tomber, remettre les divots, ne pas courir sur un green, ne pas rouler sur les départs...

Le respect de ces règles de comportement est valable sur tous les équipements golifiques, l'élève doit véhiculer une bonne image du Golf de Dumbéa

- De respecter le Règlement Intérieur du GGD et de l'AGCD.

Important :

- Les élèves doivent être vêtus en fonction de la météo (vêtement de pluie, une casquette et une bouteille d'eau doit être fournie quand il fait chaud).

- Ils doivent toujours avoir des balles de jeu, des tees pour le parcours et des tees en plastique pour le practice, un crayon...

- Les parents s'engagent à accompagner l'élève jusqu'au lieu de l'école de golf et revenir les chercher sur ce même lieu au terme du cours. En cas d'absence, au terme du cours, d'une personne responsable venue chercher le jeune golfeur, ce dernier restera au sein du club house ou sur le putting green à proximité de l'accueil. **Dans l'hypothèse où un tiers viendrait le chercher, les parents devront en informer l'enseignant**

5. ENGAGEMENT DE L'AGCD :

Les cours de l'école de golf commencent les mercredis à 13h30 et finissent à 15h30 pour le groupe des plus jeunes, à 16h30 pour les autres groupes ;

Le club veille à ce que les cours du mercredi soient assurés, à ce que tous les groupes soient encadrés par les Pros du GGD et par les Bénévoles de l'AGCD.

Des polos de l'école de golf peuvent être en vente, dans la mesure des disponibilités.

Le présent contrat « École de Golf » est valable pendant la durée de la saison scolaire à savoir du mois de mars à celui de novembre inclus.

6. PAIEMENT ET CONDITIONS DE SOUSCRIPTION DU CONTRAT ECOLE DE GOLF:

L'Élève ou son Représentant légal s'engage à payer :

- **l'inscription à l'École de Golf** = tarifs variant entre 36 000 et 24 000 par an (voir fiche inscription)

- **la licence** = 4500 cfp (ou 4000 -13ans)

- **l'adhésion au club** (si le parent n'a pas adhéré en cotisation « famille ») = 2500 (ou 2000 -13 ans) .

Le paiement de ces 3 points devra être fait à la dépose du dossier.

Ce dossier doit être complété par une autorisation d'intervention chirurgicale.

7. SANCTIONS

Indépendamment des sanctions disciplinaires relevant de la Commission Disciplinaire FFGolf, tout défaut d'exécution du présent contrat par l'Elève ou son représentant légal entraînera son exclusion de l'école du Golf.

8. AUTORISATION DE REPRODUCTION DE PHOTOGRAPHIES, CAPTURE D'IMAGES ET D'UTILISATION DE NOMS :

- Les élèves de l'école du golf sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés dans le cadre de leur enseignement golifique. Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, à autoriser la publication de photographies, d'utilisation du nom, et de capture d'images. Ils restent en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment adressée à l'AGCD.

L'école de golf de Dumbéa sera donc autorisée à reproduire et à diffuser la (les) photographie(s), l'(les) image(s), le(les) nom(s) et prénom(s) de l'enfant lors de son activité d'enseignement golifique.

Les signataires de la présente convention acceptent que cette (ces) photographie(s), image(s), utilisation des nom(s) et prénom(s) soit (soient) utilisée(s) pour illustrer les supports et documents suivants : site Internet du Golf, documents techniques, dossiers de presse, affiches, supports pédagogiques, reportage TV, etc....

Elle est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment.

Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

Fait à Nouméa, le (Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ATTESTATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je soussigné, Madame, Monsieur,mère, père, de l'enfant.....autorise le Golf de DUMBEA à faire pratiquer une intervention chirurgicale d'urgence en cas de nécessité.

Je m'engage aussi à rembourser l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutiques) avancés éventuellement pour mon compte.

Fait à NOUMEA Le

Signature